

JJM/MB/RK

Liberté

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

14 NOVEMBRE 2019 à 19h30

Salle des Fêtes

Égalité

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les documents préparatoires et les projets de délibérations
- la liste des décisions prises par délégation d'attributions

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Vice-Président de Plaine
Commune

Fraternité

Gilles POUX



Liberté

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

-

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2121-10 DU CODE GENERAL

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

LE MAIRE CONVOQUE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

A SE REUNIR LE :

Égalité

JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

A 19h30

-

Salle des Fêtes

Fraternité

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Les Membres du Conseil Municipal sont priés de bien vouloir assister à la séance de ce conseil qui aura lieu le **jeudi 14 novembre 2019 à 19h30**

ORDRE DU JOUR

◆ INSTANCES MUNICIPALES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019

◆ AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

◆ AMÉNAGEMENT

1 : PROJET BABCOCK: APPROBATION DES DOCUMENTS ISSUS DE LA CONSULTATION "INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS"

◆ ACCÈS AUX SOINS, AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

2 : TERRITOIRES 100 % INCLUSIFS - APPROBATION DU PLAN D' ACTIONS ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT A CONCLURE AVEC LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

3 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6152 € PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS RELATIVE A LA PREVENTION BUCCO-DENTAIRE POUR L' ANNEE 2019

4 : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L' AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AINSI QUE SON AVENANT N°1 AU TITRE DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE MENÉES EN 2019

◆ ACCÈS À LA CULTURE

5 : AVENANT 2019 A LA CONVENTION DE COOPERATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE 2016/2019 ENTRE LA VILLE DE LA COURNEUVE ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

6 : A TTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS A CINQ ASSOCIATIONS CULTURELLES AGISSANT SUR LE TERRITOIRE DE LA COURNEUVE POUR L' ANNEE 2019

◆ CONTRATS COURNEUVIENS DE RÉUSSITE

7: ADOPTION DE CONTRATS COURNEUVIENS DE RÉUSSITE (CCR)

◆ PERSONNEL COMMUNAL

8: ADOPTION DE LA LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ETRE ACCORDE

◆ RESSOURCES HUMAINES

9: ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE POUR L'UTILISATION D'UNE LANGUE ETRANGERE

◆ DROIT DES SOLS ET AU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

10 : MODIFICATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

◆ COMMANDE PUBLIQUE

11 : ACCORD-CADRE DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIER SCOLAIRE ET DE RESTAURATION

◆ PATRIMOINE PRIVÉ DE LA VILLE

12 : LIGNE 16 - CESSIION DE PARCELLES AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS - 15/17 RUE DE L'ABREUVOIR

◆ ESPACES PUBLIQUES

13: PARCELLE COMMUNALE AS 0260 SISE 21 AV P. VAILLANT COUTURIER - UTILISATION DU TERRAIN EN PARKING DURANT LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ENGAGÉES SUR LE PARKING A. FRANCE PAR LE DÉPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS DANS LE CADRE DU PROJET DE COLLÈGE EXPÉRIMENTAL

◆ QUESTIONS DIVERSES ET REPONSES AUX QUESTIONS ORALES

Fait à La Courneuve, le 5 novembre 2019

Le Maire,
Vice-Président de Plaine Commune

